



Hospitalité des Yvelines Commission médicale

Mon cher Confrère,

Votre patient a souhaité se rendre en pèlerinage à Lourdes du 7 au 12 avril 2024 prochain. Si son état de santé lui permet de venir, il sera accompagné, tout au long du pèlerinage, par des médecins et soignants bénévoles.

L'équipe médicale assure une permanence de fait au sein du groupe des pèlerins malades pendant leur transport en train et leur séjour à Lourdes, **de jour comme de nuit**. Le rôle de cette équipe médicale est de:

- offrir une **présence** rassurante auprès des pèlerins malades, de **limiter fatigue ou inconfort**,
- veiller au **respect des prescriptions et recommandations** faites par le médecin traitant,
- **intervenir en cas d'urgence** : soit sur place, soit par transfert au centre hospitalier de Lourdes,
- **tenir le médecin traitant au courant** de toute intervention médicale qui aura été nécessaire au cours du pèlerinage.

Le voyage se fait en TGV et durant le pèlerinage, le séjour se fera :

- à l'Accueil Notre Dame : grande résidence médicalisée. Il n'y a pas de pharmacie dans cette résidence.
- en hôtel selon l'avis de la commission médicale

Le personnel soignant est composé de médecins de différentes disciplines, d'infirmières, d'aides-soignantes et de volontaires, tous bénévoles.

Il est indispensable que votre patient emporte son traitement avec lui, selon une ordonnance récente mentionnant bien lisiblement les traitements et les posologies.

*Afin de permettre à la commission médicale de décider de la possibilité de prise en charge de votre patient et d'assurer la continuité de son traitement, je vous remercie de nous donner **votre avis** et d'apporter le plus grand soin à la rédaction de son dossier médical, lequel serait transmis au centre hospitalier de Lourdes si un avis s'avérait nécessaire. **Toutes les précisions demandées sont importantes en particulier, pour la sécurité et le confort du malade.***

Toutes les **informations** sont **strictement confidentielles**, soumises au **secret médical** et réservées aux médecins et aux infirmières. A défaut de ces renseignements, l'inscription au pèlerinage et l'acceptation en responsabilité ne pourraient être confirmées par la commission médicale.

**N'oubliez pas d'apposer votre signature et votre cachet sur le dossier médical pour le valider
Merci et de nous donner vos coordonnées (adresse, téléphone) qui nous permettront de vous contacter en cas de nécessité et vous tenir au courant.**

Merci pour votre collaboration, très confraternellement,

Dr Chantal Coudert
06.25.75.81.34
Médecin Responsable de l'Hospitalité Yvelines